

# Syndicat Intercommunal AILHON MERCUER

## Compte rendu du comité syndical du 13 novembre 2018 -18h

Date de la convocation : 7 novembre 2018

Présents : Z. SOKIC; P. BERRET. T. TAULEIGNE. A. CHABANIS. F. WOLFANGEL

Les décisions sont adoptées à l'unanimité.

- Compte rendu des décisions prises par délégation du comité syndical : Néant
- Travaux en cours 2018

Les travaux de renouvellement de la canalisation d'eau potable, réalisés par l'entreprise Boyer, dans une partie du quartier du Puy, sont en cours d'achèvement.

- Elaboration du programme de travaux 2019.

Les travaux devant être réalisés sur la commune de Mercuer sont à l'étude et seront définis en cours d'exercice

Sur la commune d'Ailhon , une partie de la conduite d'eau du hameau du Plot va être renouvelée. Le montant des travaux est estimé à 6 500 € HT.

- Avis sur le transfert de la compétence eau à la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas

De part la loi, la compétence "eau" détenue par le S.I.A.M., va être obligatoirement transférée à la Communauté des Communes du Bassin d'Aubenas -CCBA-.

Ce transfert se fera , par défaut au 1er.01.2020 ou , si 25 % des communes de la CCBA représentant 20 % de la population intercommunale s'y opposent, au 1er janvier 2026.

Considérant qu'une bonne gestion de l'eau est spécifique à chaque territoire et qu'elle impose de la proximité et une organisation exigeante pour une gestion en régie

le Comité Syndical demande aux conseils municipaux d'Ailhon et Mercuer de s'opposer aux transferts de la compétence "eau" à la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas afin que celui-ci intervienne le plus tard possible

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 19 h.